



Un conseil personnalisé pour vous agriculteur

- ✘ Bénéfice : une première étape diagnostic pour engager votre projet transmission de manière sereine
- ✘ Modalité : visite du conseiller et entretien personnalisé pour un projet transmission sur mesure

VISITE TRANSMISSION

Anticiper et poser les jalons de votre projet : les clés d'une transmission réussie



Les avantages

Parce que la **transmission de votre exploitation** est l'**aboutissement de toute une vie de travail**, cette étape nécessite du **temps** et de la **réflexion**. Pour faire le point, bénéficiez de la visite de votre conseiller transmission.

Un **appui financé à 100%** : saisissez cette opportunité !

- ✘ Lors de sa visite, votre conseiller transmission vous donne **toutes les informations** sur les démarches, outils, aides, partenaires, marché et potentiels candidats...
- ✘ Vous bénéficiez d'**un premier diagnostic de votre exploitation et des scénarii de transmission possibles**.
- ✘ Notre équipe de conseillers transmission vous apporte **un regard extérieur et un conseil en toute objectivité et indépendance** en s'appuyant sur plus de **40 ans d'expérience** dans l'accompagnement des projets en transmission.
- ✘ Nous nous appuyons également sur la **force d'un réseau de partenaires utiles** à la transmission de votre exploitation (MSA, notaires, etc.).

La Chambre d'agriculture de Bretagne est engagée dans une démarche qualité pour ses activités de conseil et de formation et respecte un code d'éthique fondé sur nos valeurs, destiné à protéger vos intérêts essentiels.



Une transmission réussie se prépare, commencez votre réflexion dès 55 ans !

Pour réussir cette étape importante, contactez votre conseiller transmission Chambre d'agriculture.

LES ÉTAPES POUR RÉUSSIR

1

Entretien personnalisé



- ✚ Visite de votre conseiller transmission sur votre exploitation et **entretien personnalisé** pour recueillir toutes les informations concernant votre entreprise, vos souhaits personnels et votre projet transmission.

2

Analyse de votre situation



- ✚ Votre conseiller analyse avec vous les différents scénarios de transmission adaptés à votre situation, leur faisabilité et les étapes à venir.
- ✚ Il vous informe sur l'ensemble des démarches, les outils, les aides et les partenaires de votre transmission.

3

Un plan d'actions



- ✚ A l'issue de la visite, votre conseiller vous remet :
 - un **premier diagnostic** du potentiel de votre exploitation prenant en compte les atouts et contraintes identifiés lors de la visite,
 - un **calendrier clair** pour avancer sur votre projet avec les échéances à venir,
 - une **proposition d'accompagnement personnalisé** et sur mesure pour finaliser votre projet.

Les agriculteurs témoignent

“
Le rendez-vous avec mon conseiller transmission de la Chambre d'agriculture a été vraiment nécessaire. Il m'a permis, en échangeant avec lui, de déterminer par quelles étapes commencer ma transmission. Suite à sa visite, j'y vois plus clair !”



Les aides possibles

- ✚ Cet appui est financé à 100% par l'Etat et la Chambre d'agriculture de Bretagne. Saisissez cette opportunité !

Pensez-y

- ✚ Des formations existent aussi pour mener à bien sa réflexion de projet transmission. Découvrez-les sur : www.formation-agriculteurs.com Elles sont prises en charge par les fonds de formation.

VOS CONTACTS CONSEILLERS

✚ Côtes d'Armor

Karl PIERRET • Tél. 06 76 00 44 42
karl.pierret@bretagne.chambagri.fr
Valérie LAVOREL • Tél. 06 73 21 72 97
valerie.lavorel@bretagne.chambagri.fr

✚ Finistère

Rose-Marie DERRIEN • Tél. 06 48 98 54 60
rose-marie.derrien@bretagne.chambagri.fr
Anthony FROGER • Tél. 02 98 88 97 67
anthony.froger@bretagne.chambagri.fr

✚ Ille-et-Vilaine

Annette HURAUULT • Tél. 07 86 88 17 06
annette.hurault@bretagne.chambagri.fr
Jean-Michel DROUIN • Tél. 07 88 84 93 13
jean-michel.drouin@bretagne.chambagri.fr

✚ Morbihan

Laurence CHEZE • Tél. 02 97 74 23 50
laurence.cheze@bretagne.chambagri.fr
Rémi CASTEL • Tél. 06 76 15 82 98
remi.castel@bretagne.chambagri.fr